

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e)
de Monsieur Holzer et Monsieur Combot, Conseillers
En présence de Madame Sorin, Rapporteure publique
Madame Suner, Greffière

13 heures 30

01) DOSSIER N° 2205659 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa

Titre de l'affaire Annulation refus de permis de construire n° PC 0604222P0004 délivré le 3 juin 2022 ensemble le rejet du recours gracieux du 29 juillet 2022

Nom des parties

Demandeur

████████████████████
████████████████████
████████████████████

Représentants des parties

████████████████████
████████████████████
████████████████████

Défendeur

COMMUNE DE CLANS

SCP PETIT - BOULARD - VERGER

02) DOSSIER N° 2200651 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annulation décision de rejet implicite de la métropole Nice Côte d'Azur du 9 janvier 2022 refusant d'abroger partiellement le PLU métropolitain approuvé le 25/10/2019

Nom des parties

Demandeur

████████████████████

Défendeur

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Observateur

COMMUNE DE TOURRETTE-LEVENS
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

CABINET SZEPETOWSKI
SELARL ITINERAIRES AVOCATS - CADOZ-LACROIX-REY-VERNE
MAIRE
PREFET

13 heures 30

03) DOSSIER N° 2102675 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire annuler la décision en date du 11/3/2021 de la Métropole Nice Côte d'Azur relative au confortement du talus contre rive rendu nécessaire par la création de l'Avenue Cyrnos et demande qu'une médiation soit ordonnée

Nom des parties

Demandeur

Défendeur

████████████████████
METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Représentants des parties

SCP DUMAS-LAIROLLE-ROUSSEL
SELARL ITINERAIRES AVOCATS - CADOZ-LACROIX-REY-VERNE

04) DOSSIER N° 2200729 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annulation délibération n° 10.6 du 10 décembre 2021 par le conseil municipal de la commune de Nice octroyant le bénéfice de la protection fonctionnelle à son maire

Nom des parties

Demandeur

Défendeur

████████████████████
COMMUNE DE NICE

Représentants des parties

████████████████████
SELARL ITINERAIRES AVOCATS - CADOZ-LACROIX-REY-VERNE

05) DOSSIER N° 2200924 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire annuler les délibérations n°10.4 , 10,5 et 10,6 adoptées le 21 janvier 2022 par le conseil municipal de la commune de Nice, octroyant le bénéfice de la protection fonctionnelle à monsieur Christian Estrosi

Nom des parties

Demandeur

Défendeur

████████████████████
COMMUNE DE NICE

Représentants des parties

████████████████████
SELARL ITINERAIRES AVOCATS - CADOZ-LACROIX-REY-VERNE

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e)
de Monsieur Holzer et Madame Cueilleron, Conseillers
En présence de Madame Sorin, Rapporteure publique
Madame Suner, Greffière

14 heures 30

01) DOSSIER N° 2302869 *DESISTEMENT* RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annulation PC 0608321H0030 du 15 décembre 2022 accordé par le maire de Menton à la [REDACTED] ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux du 14/02/23

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]
[REDACTED]

Représentants des parties

DELPLANCKE-POZZO DI BORGO-ROMETTI & ASSOCIES (Cour)
DELPLANCKE-POZZO DI BORGO-ROMETTI & ASSOCIES (Cour)
MAIRE
SELARL MARTIN & ASSOCIES

Défendeur

COMMUNE DE MENTON
[REDACTED]

02) DOSSIER N° 2005216 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annulation du refus de permis de construire opposé le 29 juillet 2020 à la demande PC 00606519R0032 portant sur la transformation d'un local agricole en habitation sur sa parcelle, situé 485, CR 81, chemin du Barnier à la Gaude

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

Représentants des parties

MCL AVOCATS
MAIRE

Défendeur

COMMUNE DE LA GAUDE

14 heures 30

03) DOSSIER N° 2200740 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire annuler l'arrêté de retrait et refus de permis de construire du 16 décembre 2021, rendu par Monsieur le Maire de COLOMARS, sous n° 0604620J0014 en vu de la construction d'une maison individuelle sur deux niveaux 52 chemin de la colle germaine

Nom des parties

Demandeur ██████████

Défendeur COMMUNE DE COLOMARS

Représentants des parties

BENSA & TROIN AVOCATS ASSOCIES

SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI

04) DOSSIER N° 2303393 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté du 16 mai 2023 permis modificatif n° PC006 14921S0021 M01 par lequel le maire de La Trinité autorise l'édification d'un immeuble de 21 logements d'habitation et 27 places de stationnement le projet se situe en zone pavillonnaire 30 Avenue de la Comtesse

Nom des parties

Demandeur ██████████

Défendeur COMMUNE DE LA TRINITE
SCCV LA TRINITE LA COMTESSE

Représentants des parties

AARPI MONTAGARD & ASSOCIES

MAIRE

Maître IBANÉZ Patrice (Cour)

05) DOSSIER N° 2205923 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire demande d'indemnisation suite au préjudice moral subi du fait de l'illégalité de la décision du conseil départemental du 4 février 2016 portant retrait agrément assistante maternelle

Nom des parties

Demandeur ██████████

Défendeur DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

OLOUMI AVOCATS ASSOCIES

14 heures 30

06) DOSSIER N° 2102180 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire RENVOI CAA - annulation de la délibération du conseil municipal de Valderoure portant abrogation de la carte communale et approbation du Plan Local d'Urbanisme de Valderoure en date du 8 novembre 2019 en ce qu'elle maintient le Quartier des Dènes en zone agricole

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--|-------------------------------------|
| Demandeur | ██ | SCP EGLIE-RICHTERS - MALAUSSENA |
| Défendeur | COMMUNE DE VALDEROURE | Maître FIORENTINO Christophe (Cour) |

07) DOSSIER N° 2105872 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire Annulation permis de construire n°PC 00615220 T0028 délivré le 11 mai 2021 par le maire de Valbonne à la ██████████ (bureaux)

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--|-----------------------------|
| Demandeur | ██ | RICHARD ET ASSOCIES |
| Défendeur | COMMUNE DE VALBONNE | MAIRE |
| | ██ | CABINET HAWADIER-RUGGIRELLO |

08) DOSSIER N° 2104348 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire annuler la décision implicite par laquelle la Commission Nationale d'Agrément et de Contrôle a rejeté le recours administratif préalable obligatoire par lequel la ██████████ a sollicité le retrait de la délibération du 28 janvier 2021 par laquelle la CLAC Sud a décidé de retirer son autorisation d'exercer.

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--|-----------------------------------|
| Demandeur | ██ | Maître MAAMOURI Abdelkarim (Cour) |
| Défendeur | CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ | CENTAURE AVOCATS |

14 heures 30

09) DOSSIER N° 2104349 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire annuler la décision implicite par laquelle la Commission Nationale d'Agrément et de Contrôle a rejeté le recours administratif préalable obligatoire par lequel [REDACTED] a sollicité le retrait de la délibération du 28 janvier 2021 par laquelle la CLAC Sud a décidé de retirer l'autorisation d'exercer de la [REDACTED]

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--|-----------------------------------|
| Demandeur | [REDACTED] | Maître MAAMOURI Abdelkarim (Cour) |
| Défendeur | CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ | CENTAURE AVOCATS |

10) DOSSIER N° 2105858 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler la décision en date du 28 janvier 2021 par laquelle la CLAP SUD a retiré l'agrément de la [REDACTED]

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--|-----------------------------------|
| Demandeur | [REDACTED] | Maître MAAMOURI Abdelkarim (Cour) |
| Défendeur | CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ | |

11) DOSSIER N° 2105859 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler la décision en date du 28 janvier 2021 par laquelle la CLAP SUD a retiré l'agrément de la [REDACTED]

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--|-----------------------------------|
| Demandeur | [REDACTED] | Maître MAAMOURI Abdelkarim (Cour) |
| Défendeur | CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ | |

14 heures 30

12) DOSSIER N° 2200229 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire annuler la décision de refus du 17/12/2021 suite au recours gracieux du 7 décembre 2021 dirigé contre l'arrêté municipal de refus de prorogation du 15/10/2021 portant PC 06088 15 S0018 villa individuelle 3 avenue Cynros

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--|--|
| Demandeur | ████████████████████ ██ ██ ██ | SCP AIACHE-TIRAT SCP AIACHE-TIRAT SCP AIACHE-TIRAT SCP AIACHE-TIRAT |
| Défendeur | COMMUNE DE NICE | MAIRE |

13) DOSSIER N° 2204725 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire Annulation décision du 16/06/22 portant retrait d'agrément d'assistant maternel ensemble le rejet du recours gracieux en date du 10/08/22

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | ████████████████████ |
| Défendeur | DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES | |

Arrêté le 14/05/2024

La présidente du tribunal



Marianne POUGET

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e)
de Monsieur Holzer et Madame Cueilleron, Conseillers
En présence de Madame Sorin, Rapporteure publique
Madame Suner, Greffière

15 heures 15

01) DOSSIER N° 2302244 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire refus de séjour implicite - ressortissants tunisiens nés les 22/04/77 et 22/06/87 + 1 500 € article L.761-1 du CJA

Nom des parties

Demandeur

████████████████████

Représentants des parties

BRUNO BOCHNAKIAN & MARJORIE LARRIEU-SANS

████████████████████

BRUNO BOCHNAKIAN & MARJORIE LARRIEU-SANS

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

02) DOSSIER N° 2300742 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire refus de séjour implicite - ressortissante philippine née le 16/09/70 + 1 000 € article L.761-1 du CJA + article 37

Nom des parties

Demandeur

████████████████████

Représentants des parties

Maître TRAVERSINI Magali

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

03) DOSSIER N° 2304394 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire Annuler la décision par laquelle le préfet des AM a implicitement rejeté la demande de regroupement familial présentée par la requérante au bénéfice de son époux -ressortissante tunisienne née le 13/02/1989-

Nom des parties

Demandeur

████████████████████

Représentants des parties

Maître ROSSLER Frédéric

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

15 heures 15

04) DOSSIER N° 2300596 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler la décision par laquelle le préfet des AM a implicitement rejeté la demande d'admission au séjour -ressortissante ukrainienne née le 02/04/1990-

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

██

Maître GARELLI

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

05) DOSSIER N° 2201146 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de rejet de la demande de titre de séjour présentée le 16 septembre 2021 - ressortissante libanaise née le 1er janvier 1989

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

██

DARMON David André

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

06) DOSSIER N° 2205742 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annulation décision implicite de rejet du préfet des Alpes-Maritimes et de l'OFII à la suite de la demande initiale de la requérante d'un regroupement familial en faveur de son époux en date du 28 janvier 2022

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

██

Maître PAZZANO Jean-Philippe

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION

PRESIDENT

15 heures 15

07) DOSSIER N° 2300784 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler la décision par laquelle le préfet des AM a implicitement rejeté la demande d'admission au séjour -ressortissant marocain né le 01/01/1988-

Nom des parties

Demandeur

████████████████████

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

Maître SARWARY Mina

Arrêté le 24/04/2024

La présidente du tribunal



Marianne POUGET

;

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e)
de Monsieur Holzer et Monsieur Combot, Conseillers
En présence de Madame Sorin, Rapporteure publique
Madame Suner, Greffière

15 heures 45

01) DOSSIER N° 2301748 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire Annuler la décision de refus du 8 mars 2023 par laquelle le préfet des Alpes-Maritimes a opposé le regroupement familial au bénéfice de son épouse et de leurs deux enfants - ressortissant tunisien né le 22/08/1974

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|--------------------------------|---------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître SARWARY Mina |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

02) DOSSIER N° 2301857 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire Annuler la décision par laquelle le préfet des AM a implicitement rejeté la délivrance d'une carte de résident ascendant à charge de français -ressortissant ukrainien né le 18/05/1947-

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|--------------------------------|-------------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître TESTARD CLÉMENT (Cour) |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

03) DOSSIER N° 2301858 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire Annuler la décision par laquelle le préfet des AM a implicitement rejeté la délivrance d'une carte de résident ascendant à charge de français -ressortissant ukrainienne née le 30/11/1951-

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|--------------------------------|-------------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître TESTARD CLÉMENT (Cour) |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

15 heures 45

04) DOSSIER N° 2303830 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire refus de séjour implicite - ressortissante tunisienne née le 19/02/87 + 1 500 € article L.761-1 du CJA + article 37

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître ALMAIRAC Aline |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

05) DOSSIER N° 2200528 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire Annuler la décision du 7 décembre 2021 par laquelle le préfet des AM a décidé le retrait et le non-renouvellement de la carte de résident -ressortissant tunisien né le 17/01/1981-

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--------------------------------|----------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | CABINET CICCOLINI J. & C.A |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

06) DOSSIER N° 2301270 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire annuler la décision implicite de refus de séjour opposée par le préfet des Alpes-Maritimes à la demande d'admission au séjour présentée le 25 juillet 2022 - ressortissant tunisien né le 29/11/1950

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--------------------------------|----------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | CABINET CICCOLINI J. & C.A |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

07) DOSSIER N° 2301649 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite de refus de renouvellement de titre de séjour portant mention vie privée et familiale, décision implicite née le 05 février 2023 - ressortissante tunisienne née le 29/07/1990

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître GUEZ GUEZ Sefen |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

15 heures 45

08) DOSSIER N° 2301425 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire refus de regroupement familial - ressortissant tunisien né le 28/07/66 + 2 000 € article L.761-1 du CJA + article 37

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|--------------------------------|---------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître JAIDANE Riadh |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

09) DOSSIER N° 2301464 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire Annulation décision de rejet de la demande de regroupement familial, ressortissante cambodgienne née le 30/04/1994

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|--------------------------------|---------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître JAIDANE Riadh |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

10) DOSSIER N° 2301240 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire refus de séjour implicite - ressortissant tunisien né le 02/09/88 + 2 000 € article L.761-1 du CJA + article 37

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|--------------------------------|---------------------------|
| Demandeur | ████████████████████ | Maître JAIDANE Riadh |
| Défendeur | PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES | |

15 heures 45

11) DOSSIER N° 2301293 RAPPORTEUR: Monsieur Julien Combot

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de regroupement familial - ressortissante tunisienne née le 30/06/92 + 1 500 € article L.761-1 du CJA

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

M. [REDACTED]

Maître AYADI Hatem

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Arrêté le 23/04/2024

La présidente du tribunal



Marianne POUGET